

ASSURANCE VOYAGE GALAXY 2 V



LES + DE VOTRE ASSURANCE

- Annulation pour toutes causes justifiées et en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle
- Avion manqué
- Garantie Retour impossible incluse
- Option Protection Sanitaire
- Une réduction de 20 % à partir de la 4^{ème} personne



LES TARIFS

Tarifs TTC par personne *Conseillés* / Nets

| Prix du voyage moyen par personne* | Multirisque |
|------------------------------------|--|
| Jusqu'à 400 € | 24 € |
| De 401 € à 700 € | 32 € |
| De 701 € à 1 000 € | 42 € |
| De 1 001 € à 1 500 € | 49 € |
| De 1 501 € à 2 500 € | 60 € |
| De 2 501 € à 3 500 € | 80 € |
| De 3 501 € à 16 000 €** | 4,00 % |
| Option Protection Sanitaire | + 20 % sur la prime hors réduction |
| Réduction Famille / Groupe d'amis | - 20 % de la 4 ^{ème} à la 9 ^{ème} personne |

* La prime par personne est déterminée selon le prix moyen du voyage (exemple : 2 adultes à 800 € par personne et 1 enfant à 300 €, soit un prix moyen de 633 € par personne = une prime conseillée de 32 € par personne).

** Prime en % du prix du voyage TTC par personne.



INFOS +

Durée maximum du séjour **90 jours**
Nombre d'assurés par contrat **9 personnes maximum**
Territorialité **monde entier** (sauf stipulation contraire)

IMPORTANT

- ✓ Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.

Toutes les réponses à vos questions
Service Relation Clients du lundi au vendredi, de 9h à 18h

01 73 03 41 01

information@assurever.com



VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS

MONTANTS TTC maximum par personne

ANNULATION DE VOYAGE

- 16 000 € / personne et 40 000 € / événement
- Aucune franchise

- Maladie, accident ou décès

VOL MANQUÉ

- Franchise de 50 € / personne

- Annulation en cas d'attente ou catastrophe naturelle à destination

- Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures

RETARD AÉRIEN

- Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

- Retard > 4 heures

BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS

- 10 % du montant du voyage (250 € maximum)

- Vol, destruction totale ou partielle, perte

- 2 000 € / personne et 10 000 € / événement

- Franchise uniquement en cas de dommage aux valises

- 50 € / valise

- Frais de reconstruction des documents d'identité

- 150 € / personne

- Retard de livraison des bagages > 12 heures

- Indemnité forfaitaire de 150 € / personne

FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

- Suite à un retour anticipé
- Suite à un rapatriement médical

INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

- Forfait temps
- Valeur du voyage initial

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER

- 7 500 € maximum / personne et 70 000 € maximum / événement

- Dommages corporels, matériels et immatériels

RETOUR IMPOSSIBLE

- 75 € / sinistre

- 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

- 1 nuit

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Frais réels

- Transport / Rapatriement

- Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours)

- Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants

- 80 € / jour (maximum 10 jours)

- Présence hospitalisation

- 150 000 € / personne

- Prolongation de séjour

- 160 € / personne

- Urgences dentaires

- 30 € / personne / événement

- Franchise frais médicaux et urgences dentaires

- Frais réels

- Rapatriement du corps

- 2 500 € / personne

- Frais funéraires

RETOUR ANTICIPE

- Billet retour + taxi

- En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel

- Billet retour + taxi

- En cas d'attente au domicile

ASSISTANCE VOYAGE

- 15 000 € / personne

- Avance de la caution pénale

- 3 000 € / personne

- Prise en charge des honoraires d'avocat

- 7 500 € / personne

- Frais de recherche et de secours en mer et en montagne

- 1 500 € / personne

- Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers

- Frais d'envoi

- Envoi de médicaments

PROTECTION SANITAIRE – EN OPTION

- 16 000 € / personne et 40 000 € / événement
- 1 appel
- Frais réels
- 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe
- Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits)
- 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne)
- 6 entretiens par événement

- Annulation pour maladie suite épidémie ou pandémie 30j avant départ
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à l'aéroport de départ
- Téléconsultation avant départ
- Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie
- Retour impossible
- Frais hôteliers suite à retour impossible et mise en quarantaine
- Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie
- Soutien psychologique suite mise en quarantaine

Connectez-vous sur pro.assurever.com

ASSUREVER

TSA 72218
18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9

ASSUREVER
assure vos voyages

